

Paroisse Notre-Dame-des-Sources :

des églises paroissiales, des lieux de culte, de rassemblements et de prières...

Saint-Hilaire d'Abrest

Saint-Laurian de Bellerive

Saint-Martin de Brugheas

Saint-Clément d'Espinasse-Vozelles

Saint-Louis d'Hauterive

Saint-Martial de Serbannes

Saint-Jean-Baptiste de Vendat

Saint-Georges de Le Vernet

Saint-Blaise de Vichy

Sainte-Jeanne-d'Arc de Vichy

Saint-Louis de Vichy

Sainte-Bernadette des Garets - Vichy

Chères paroissiennes, chers paroissiens, amis de passage,
et vous qui, demeurant parfois hors « territoire paroissial », êtes attentifs
à la dimension communautaire locale,

L'année dernière, nous vous avons écrit ceci :

Nous attirons votre attention sur le fait que nous engageons dans les prochains mois des travaux indispensables au « Centre Saint-Louis ». Si vous en avez été utilisateurs, vous avez pu vous rendre compte par vous-mêmes de leur urgence : ce lieu doit devenir un meilleur outil pastoral.

L'accès au Centre Saint-Louis, bâtiment paroissial situé 6 rue Ravy-Breton, petite rue à l'angle du Monoprix, est fermé depuis le 1^{er} juillet 2017, par sécurité. Le projet se précise, et les travaux devraient commencer très bientôt, faisant sortir de terre un bâtiment tout neuf, aux normes de sécurité, d'accessibilité et d'utilisation conformes à la législation actuelle.

Comme les difficultés se sont accumulées (par exemple présence d'amiante plus que prévue, sondages du sol avant fondation, etc.), les dépenses engagées ont également augmenté au delà de ce qui avait été prévu.

Voilà pourquoi vous lisez cet **appel exceptionnel** que nous vous adressons aujourd'hui, en vue de réaliser avec une plus grande sécurité financière l'outil indispensable à la pastorale paroissiale, et utile aussi pour le doyenné de VICHY.

Ajoutons que la paroisse a besoin d'un secrétariat qu'il nous faut également financer.

Ce que vous donnez lors des quêtes et offrandes (célébrations, cierges...) - **déjà nous vous disons merci** -, participe en partie (en partie seulement) au financement des dépenses nécessaires : chauffage, eau, électricité, entretien, assurances, fournitures pour le culte, impôts fonciers, frais postaux et téléphoniques, etc.

Certains d'entre vous le savent, d'autres l'ignorent et découvrent toujours avec surprise la réalité suivante : l'Église (diocèse, paroisses, ...) ne reçoit aucune subvention de « l'État », et vit du seul soutien financier, des seuls dons de ses fidèles - **encore merci !** -. Grâce à la vigilance et la gestion précise du **Conseil Paroissial pour les Affaires Économiques***, même si certaines charges sont incompressibles, le budget paroissial est équilibré, sain. Les frais de construction vont inévitablement modifier la balance !

Alors nous vous dirons toujours : **merci**, quand les moyens financiers apportés facilitent l'enracinement et le témoignage d'une paroisse vivante, fraternelle et accueillante, au bon goût du rayonnement de l'Évangile.

Abbés François GUILLAUMIN et Karabet HARUTYUNYAN
et les membres du *C.P.A.E.

Modalités pratiques

À partir de 20 €, vous pouvez avoir un reçu fiscal.

Si vous souhaitez ce reçu fiscal pour votre déclaration de revenus :

Établissez votre chèque à l'ordre de : **Association Diocésaine de Moulins**

et envoyez-le à :

Paroisse Notre-Dame-des-Sources

Presbytère Saint-Louis, 33 rue Sainte-Cécile 03200 Vichy

Si vous ne souhaitez pas de reçu fiscal, faites votre don en espèces ou par chèque à l'ordre de : **Paroisse Notre-Dame-des-Sources**, et faites-le parvenir à la même adresse notée ci-dessus.

Quel que soit votre choix, remplissez le bon de soutien :

« Bon de soutien exceptionnel » et joignez-le à votre don.

D'avance, merci.